AR Prefecture

058-200067700-20230627022323/072E Reçu le 29/06/2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 27 Juin 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation: 21 Juin 2023. Présents: AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine,

Excusés: BARBIER Roger, BERNARD Colette (pouvoir à Rollin P.), BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, CLAVEL Eric, ESCURAT Elisabeth, GAUTHERON François, GUYOT Justine (pouvoir à Monnette JM.), HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Moreau A.), LEROY Anne, MOREAUX Jacques (pouvoir à Jaillot A.), RENARD Cyril, ROY Barbara (pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François, SIMONNET Pascale, THEVENET Pascal (pouvoir à Schwarz F.), VENUAT Éric, Secrétaire de séance: GRZESKOWIAK Ingrid En exercice: 44. Présents: 25. Votants: 31

14. <u>Développement économique : Fouilles archéologiques préventives - demande de subvention</u>

La Communauté de Communes Sud Nivernais a été sollicitée par un porteur de projet industriel, Européenne de Biomasse, qui souhaite s'installer sur la ZA du Four à Chaux à Decize pour y développer une usine de production de pellets dernière génération (HPCI) via un procédé de vapocraquage et en utilisant des billons de trituration et de la plaquette. Le site de Decize est étudié en priorité pour ses atouts :

- Proximité de la ressource forestière (Morvan)
- Voies logistiques (voie ferrée, canal) avec projet de réouverture d'une gare Bois
- La ligne ferroviaire Nevers-Montchanin en cours d'électrification

Ce projet, qui porte sur une production de 150 000 tonnes de pellets/an est majeur pour le territoire sud-nivernais, et ce à plusieurs titres :

- La filière bois est un marqueur central du territoire avec la présence de groupes à portée européenne (Bois et Sciage de Sougy) et nationale (BBF, Merrains de Bourgogne). Le projet d'Européenne de Biomasse viendrait donc consolider et diversifier cet écosystème forestier.
- L'investissement global est d'environ 100 millions d'euros et générerait une 50 aine d'emplois directs et environ 300 indirects.

Par ailleurs, ce projet s'intègre parfaitement dans les démarches stratégiques mises en œuvre par la CCSN :

- Au travers de son **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET) et en particulier sa fiche action « Structurer un réseau de producteurs/vendeurs de bois énergie (bûche, plaquettes, granulés ...) »
- Dans sa politique d'attractivité des entreprises et de réindustrialisation du territoire avec sa participation dans la démarche **Territoire d'Industrie**, à la mission **Rebond Industriel** et **France 2030**.

Cependant, en l'état actuel des choses, la surface d'étude du projet (13,7 ha) est impactée par quelques zones archéologiques d'intérêt répertoriées lors du diagnostic (2010). Après plusieurs réunions entre la CCSN, les services de l'Etat et la DRAC, il a été convenu que la collectivité porterait le projet de fouilles archéologiques préventives. Une consultation a été lancée le 24 avril avec une remise des offres pour le 14 juin. Les estimations prévisionnelles des offres laissent entrevoir le plan de financement prévisionnel suivant :

AR Prefecture

058-200067700-20230627-2023_072-DE Regu le 29/06/2023 $N^{\circ} 2023/072$

MONTANT (EN € HT)	RECETTES	MONTANT (EN € HT)
800 000,00 €	Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP) (50 %)	400 000,00 €
	DETR (30 %)	240 000,00 € 160 000,00 €
800 000 00 €	CCSN (20 %)	800 000,00 €
	(EN € HT)	RECETTES Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP) (50 %) DETR (30 %) Autofinancement CCSN (20 %)

Madame la présidente propose au conseil communautaire :

• De l'autoriser à solliciter les financements DETR et FNAP pour l'opération de fouilles archéologiques préventives sur la ZA du Four à Chaux

De l'autoriser à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Fait à Decize, le 27 Juin 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 29/06/2023

Et de la publication le 29/06/2023

La Présidente,

2